

20ème CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.F.O. (52ème Congrès National Corporatif)...

C'est très certainement un des plus importants congrès de la C.G.T.F.O. Non seulement parce que Marc Blondel ne renouvelait pas son mandat, mais parce que, et surtout, les résolutions discutées et votées, constituent un point d'appui considérable pour les militants et les adhérents des syndicats de la C.G.T.F.O., donc pour la classe ouvrière. Dans une période caractérisée depuis de nombreuses années par la volonté clairement affirmée de l'Union Européenne et des gouvernements à ses ordres, de vassaliser le mouvement ouvrier, au moment où le principe chrétien totalitaire de subsidiarité devient la règle constitutionnelle en France et en Europe pour l'organisation de la société dans tous les domaines, et à tous les niveaux, il est d'une importance capitale que des milliers de responsables syndicaux fassent clairement la différence entre le syndicat et la *«société civile et les O.N.G.»* Il est non moins important qu'ils refusent de considérer le syndicat comme un *«corps intermédiaire»* ou une *«avant garde éclairée»*, et qu'ils déclarent vouloir *«préserver sa liberté de comportement, contradictoire par nature à son intégration dans les mécanismes de cogestion, colégislation, codécision, ou son institutionnalisation»*.

La Constitution Européenne

Par rapport au projet de Constitution européenne, il faut apprécier positivement la référence à 1969... *«S'il s'avérait que sa rédaction finale comportait des éléments contradictoires attentatoires à la liberté syndicale, entraînant de fait l'intégration? ... La C.G.T.F.O. saurait comme en 1969, prendre publiquement, toutes ses responsabilités»*. Étant bien entendu que nous sommes nombreux, à la C.G.T.F.O. et dans d'autres centrales à considérer que c'est déjà le cas avec Maastricht et Amsterdam, et que le projet, pour l'instant en retrait, contient tous les éléments en question.

Par rapport à la C.E.S., on peut certes considérer que les résolutions ne sont pas suffisamment explicites, trop floues, dans le sens d'une opposition radicale affirmée, par rapport à cette institution subsidiaire de la Commission de Bruxelles. Au-delà de la position du tout ou rien, il faut mesurer la progression très importante de la clarification nécessaire sur la nature et le rôle de cette organisation corporatiste.

Non seulement grâce à l'apport des interventions, nombreuses et toutes de haut niveau, mais aussi par l'accueil que leur réservaient la grande majorité des délégués. Il n'est pas exagéré de dire que sur cette question capitale pour l'indépendance syndicale, mais aussi - car tout est lié - pour les institutions républicaines et la démocratie par délégation, le congrès a marqué un tournant: est-ce à dire que tout est réglé? Bien sûr que non! C'est ainsi que par rapport à l'opération anti-ouvrière organisée par la CES le 3 avril 2004, illustrant une fois de plus la catastrophique orientation du *«syndicalisme rassemblé»*, la position logique, découlant du congrès, est celle de la non participation à cette démonstration de soutien à la politique de régression sociale (et politique) décidée à Bruxelles.

Il faut aussi savoir évaluer comme il convient, c'est-à-dire très positivement, la position affirmée sur la laïcité institutionnelle, l'opposition à la loi anti-laïque Jospin de 1989, la revendication de l'abrogation de son article 10, ainsi que la référence aux circulaires de Jean Zay (1936-37) faite par Marc Blondel dans son rapport oral.

Le Congrès Confédéral de 1996 était porté par les événements de 1995. Je pense que l'on peut dire, sans tergiverser, que celui de 2004 l'a été par le mouvement de 2003, mais avec une dimension encore plus prononcée. Ce qui a fait l'objet de très nombreuses interventions, ce qui s'est traduit dans les discussions (animées, tant mieux!) au sein des commissions, et qui s'est finalement acté dans les résolutions, c'est la confirmation de l'idée qu'à l'ampleur de l'attaque doit correspondre une résistance et une contre-offensive elle aussi de grande ampleur. Ce qui ressort, sans aucune équivoque de ce congrès, c'est la réaffirmation

de la nécessité, plus que jamais, d'un syndicalisme confédéré indépendant, c'est une analyse lucide de la situation dramatique dans laquelle est de plus en plus plongée la classe ouvrière, et donc la nécessité de l'action. Mais pas n'importe comment, pas sur n'importe quoi. Pas dans le cadre téléguidé d'un «*syndicalisme rassemblé*», dont plus personne ne peut douter de la pernicieuse nocivité, pour les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière. Pas dans le cadre d'un «*accompagnement*» dont nous savons tous, y compris ses partisans, qu'il suppose, par définition, qu'on accepte les conditions imposées par ceux qui détiennent le pouvoir.

Syndicalisme rassemblé

Et, à propos de ce syndicalisme rassemblé, il est juste de souligner que tant dans les rapports présentés que dans les discussions qu'ils ont suscités, ainsi que dans les résolutions votées, la pérennité de l'existence de la C.G.T.F.O. est confirmée sans aucune ambiguïté. Car il est évident qu'il n'y a rien de commun entre le syndicalisme indépendant de la C.G.T.F.O. et le «*syndicalisme*» participatif de Bernard Thibault.

Certes, un congrès ne règle pas tout! Nul ne peut prétendre que la C.G.T.F.O. ne connaîtra pas de turbulences ... heureusement! Robert Bothereau, premier secrétaire général de la Confédération, disait «*qu'elle était la légion étrangère du syndicalisme*». Dans un souci évident de rassemblement, fort légitime, l'écrasante majorité des légionnaires présents à Villepinte ont voté les résolutions. Nous avons cependant noté le silence assourdissant de quelques uns de ces légionnaires à qui nous ne prétendons pas attribuer la formule «*qui ne dit mot consent*». Nous savons bien, aussi, que les pressions vont continuer, s'accroître pour faire basculer la C.G.T.F.O. dans le camp de la servilité à l'Europe corporatiste. Mais, ce que nous savons aussi, c'est que la classe ouvrière, représentée à Villepinte, ne laissera pas faire. Et ce congrès de 2004 marque un moment extrêmement important dans l'organisation de la résistance à la Contre-Révolution.

Autrement dit, la lutte des classes continue. Mais qui peut en douter ?.

Jo SALAMERO.
